

CALENDRIER

Spectacle Ladislava

13 octobre 2018 à 20h à la salle polyvalente

Vide dressing

21 octobre 2018 à la salle polyvalente
Organisé par la commission des fêtes

Cérémonie 11 novembre

A 9h45 devant le Monument aux Morts
Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie

Vacances scolaires

Du samedi 20 octobre au 04 novembre inclus

■ RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

La rentrée scolaire s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Les élèves ont été accueillis par les enseignants : Madame MANDIN, Directrice de l'école « La Fontaine Bleue », Madame HERAUD et Monsieur VASSOGNE.

Voici les effectifs des classes de l'école pour cette nouvelle année scolaire :

- Classe maternelle : 17 enfants dont 4 TPS, 4 PS, 3 MS, 6 GS.
- Classe cours préparatoire et élémentaire : 20 enfants dont 8 CP, 7 CE1, 5 CE2
- Classe cours moyen : 16 enfants dont 10 CM1 et 6 CM2

■ COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'APEP

- M. Berthome Pascal, Président.
- M. Plaire Aldric, Vice-président.
- Mme Cottet Mélanie, Trésorière.
- M. Joussemet Benoit, Vice-trésorier.
- Mme Gabaret Magali, Secrétaire

■ DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les règles d'inscription sur les listes électorales à compter du 1^{er} janvier 2019 : la date butoir du 31 décembre pour s'inscrire est supprimée. Désormais, les électeurs pourront demander leur inscription tout au long de l'année et pour 2019, au plus tard le 31 mars pour pouvoir voter pour les élections européennes le 26 mai 2019.

La double inscription sur la liste municipale et consulaire offerte aux électeurs français établis hors de France est supprimée. Il est fortement conseillé aux électeurs souhaitant conserver leur inscription sur la liste municipale de demander la radiation de la liste consulaire avant le 31 mars 2019. En effet, en l'absence de choix, ils seront radiés automatiquement de la liste municipale.

■ ADSL TRES HAUT DEBIT

Le Département a installé sur le Square de La Forge un shutter pour recevoir la fibre optique et la distribuer. Le Département prévoit le branchement chez les particuliers à partir de 2024/2025.

■ AIRE DE JEUX DES COURLIS

L'aire de jeux est opérationnelle depuis le début de l'été, les enfants apprécient.

■ PASSAGE DE LA BALAYEUSE MÉCANIQUE

- Circuit bleu (mensuel) : rue Galerne (du pont de Vienne jusqu'à l'ancien garage Groussin), rue de la Commanderie (jusqu'au parking de l'EHPAD), rue des Templiers, rue du Chêne Vert, rue de la Voie (jusqu'à la rue des Écoles), rue des Écoles (jusqu'à l'école) rue des Vignes du Temple.
- Circuit vert (bimestriel) : circuit bleu + lotissement Le Galerne.

■ DATE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

- Ordures ménagère (sacs noirs) : 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 octobre
- Tri sélectif (sacs jaunes) : 9 et 23 octobre 2018

Pensez à sortir vos sacs la VEILLE.

■ HORAIRES DES DECHETTERIES

Champagné les Marais		Chaillé les Marais	
lundi et mercredi	14 h – 17 h 30	lundi, jeudi et vendredi	14 h – 17 h 30
jeudi, vendredi et samedi	9 h – 12 h	mardi et mercredi	9 h – 12 h 00
		samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 30

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE PUYRAVAULT	HORAIRES D'OUVERTURE	TRÉSORERIE CHAILLÉ-LES-MARAIS
LUNDI – MERCREDI – VENDREDI de 14 H 00 à 17 H 00 JEUDI de 09 H 00 à 12 H 00 FERMÉ LE 2 NOVEMBRE 2018 Permanence des élus le samedi de 10 H 00 à 12 H 00		DU LUNDI AU VENDREDI de 09 H 00 à 12 H 30
Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT Téléphone : 02.51.28.61.99 – Fax : 02.51.28.68.51 Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr Site internet : www.puyravault-vendee.fr		

L'équipe municipale